



AMBASSADE DE FRANCE EN ALGERIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL

A/s : Résumé du rapport de la Banque africaine de Développement sur les perspectives économiques en Afrique du Nord – Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

1.1 Avec une croissance de 2,5% en 2017, l'Algérie est avant dernière en termes de rythme de croissance (la Tunisie est derrière avec 2,2%). Elle est ainsi en deçà de la moyenne de la région (4,9%), faisant du pays le troisième contributeur à la croissance régionale (à hauteur de 14%, proche du Maroc, 4^{ème}). Tandis qu'en 2016, l'Algérie était le deuxième contributeur (à hauteur de 28%, loin devant le Maroc, 3^{ème}) avec une croissance de 3,3%, un rythme équivalent à la moyenne de la région. Grâce à la remontée des cours des matières de base (hydrocarbures et minerais notamment), à l'augmentation des revenus qui en découlent et aux réformes structurelles engagées, le rapport affiche des perspectives de croissance positives pour la région, à 5% pour 2018 et 4,6% pour 2019.

1.2 En Algérie, les investissements ont été le principal moteur de croissance sur la période 2005-2016 (entre 40% et 50% de la croissance), notamment les investissements publics en infrastructures. La baisse des revenus et de l'épargne de l'Etat a poussé les autorités à diminuer l'investissement public de 28% en 2017, expliquant le ralentissement de la croissance¹. C'est pourquoi la décision d'augmenter les dépenses d'investissements de 4 Mds USD en 2018 élève les prévisions de croissance (à 3,5% pour 2018). Les autres facteurs de croissance en Algérie sont la consommation privée (30-40%) suivie de la consommation publique (≈20%). A l'inverse, la croissance égyptienne est tirée en grande partie par la consommation privée, à hauteur de 80%, suivie de l'investissement (15%) et de la consommation publique (12-13%). Le Maroc et la Tunisie ont avant tout une croissance tirée par la consommation privée à hauteur de 60% (près de 70% en Tunisie ces dernières années), puis par l'investissement (≈30% pour le Maroc et 22% pour la Tunisie). La balance des paiements contribue négativement à la croissance pour les deux pays expliqué par des termes de l'échange non favorable (ces derniers expliquent 42% de la variation du solde du compte courant en Afrique du Nord selon la BAD).

1.3 Certains pays ont mis des mesures en place qui ont déjà bénéficié à leur croissance. A l'image de l'Egypte, premier contributeur, qui a profité des retombées positives de son programme de réformes conjoints avec la BAD, la BM et le FMI en place depuis fin 2016 pour trois ans (impliquant une forte dépréciation de la monnaie, un assainissement budgétaire important et un emprunt cumulé en 2017 de 4,5 Mds USD au FMI). Le pays a parallèlement amélioré son climat des affaires grâce à la suppression d'obstacles bureaucratiques tels que l'octroi de licences industrielles ou encore la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement pour attirer les investissements étrangers. Le Maroc a aussi accéléré sa croissance en 2017, à 4,1% (contre 1,2% en 2016) grâce notamment à l'amélioration de la productivité agricole (plus de 15% de son PIB) suite à la mise en place du Plan vert Maroc et d'une pluviométrie favorable (la production agricole a été multipliée par trois en 2017). La Tunisie a entrepris une flexibilisation de son taux de change ainsi que des réformes structurelles (incitation à l'investissement, restructuration de banques publiques, impôts, etc.) mais elle accuse du retard pour redynamiser la croissance et résoudre le problème du chômage des jeunes². Concernant l'Algérie, le rapport fait référence au Plan d'action du gouvernement (adopté en septembre 2017), qui prévoit un équilibre des soldes budgétaire et extérieur d'ici 2020 et un processus de diversification de l'économie. De façon générale, la remontée actuelle des prix de bases devrait bénéficier à l'Algérie, la Lybie et la Mauritanie (avec le minerai de fer notamment). L'augmentation consécutive des revenus devrait permettre la mise en place (ou la poursuite) des réformes structurelles.

1.4 La plupart des pays ont entamé des réformes pour rétablir l'équilibre des comptes publics. En 2017, l'Algérie a affiché un solde budgétaire négatif de -6,4% (troisième déficit de la zone derrière la Libye et l'Egypte). D'ici 2020, l'Algérie prévoit une réduction des dépenses courantes à 20% du PIB et des dépenses en capital à 10% du PIB (respectivement 24% et 13% en 2017). L'assainissement budgétaire se fera aussi par 1) la réduction du système de subvention à l'énergie tout en assurant un ciblage de la population vulnérable pour leur assurer un transfert monétaire en contrepartie et 2) l'augmentation des recettes

¹ A cela s'ajoute la contribution négative de la balance des paiements depuis 2014. En effet, les exportations ont toujours apporté une contribution positive à la croissance, mais n'a pu contrebalancer l'impact négatif des autres postes de la balances des paiements ces trois dernières années.

² La Tunisie a aussi été aidée par le retour du tourisme, en augmentation de 32% en 2017.

fiscales non pétrolières via notamment la hausse de la TVA et des taxes sur certains produits (luxes, tabacs, etc.). Par ailleurs, le rapport note aussi que l'Algérie a le ratio le plus élevé de recettes fiscales en pourcentage de PIB (plus de 30% pour une moyenne de 20% en Afrique du Nord et 17% en Afrique) et le ratio le plus faible d'endettement public (20% en 2017, contre 70% et 63% en Tunisie et au Maroc respectivement). De son côté, l'Egypte (déficit de 10% de PIB) s'est engagé à 1/ accroître les recettes fiscales de 2,5% sur la période 2016-2019 via une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée, une augmentation des taxes sur les produits de luxes et les impôts sur les salaires/bénéfices et 2/ réduire ses dépenses en réduisant les subventions à l'énergie (en les remplaçant par un transfert monétaire pour les plus pauvres), mesures déjà mises en place. La Libye a aussi supprimé les subventions sur les denrées alimentaires, en les remplaçant par un transfert monétaire. Le Maroc (déficit de 3,5%) a, comme l'Egypte, élargi son assiette fiscale, réduit les salaires dans la fonction publique (c'est le cas aussi en Algérie, en Egypte et en Tunisie) et s'est engagé à rendre les dépenses d'investissements plus efficaces. Le point commun entre ces économies est l'importance du secteur informel qui réduit considérablement l'assiette imposable et donc les recettes publiques.

1.5 Sur le plan extérieur, l'Algérie présente l'un des plus grands déficits courant mais reste dans une position externe favorable (faible dette extérieure et réserves en devises importantes). A l'exception de la Libye, tous les pays d'Afrique du Nord affiche un solde négatif du compte courant (6,7% du PIB en moyenne en 2017, en contraste avec l'excédent de 0,4% sur la période 2009-2013). L'Algérie et la Mauritanie ont affichés les déficits les plus importants sur l'année. L'Algérie est toutefois le pays avec le plus faible taux d'endettement extérieur (à 2,5%), tandis que la Tunisie et la Mauritanie ont des dettes extérieures supérieures à 60% et le Maroc et l'Egypte supérieures à 40%.

1.6 Le taux d'emploi (personne avec emploi/personne en âge de travailler) en Algérie est de 39%, le plus faible en Afrique du Nord (moyenne de 42% dans la région). Néanmoins, l'emploi précaire est moins élevé en Algérie et en Egypte (25% de l'emploi total selon la BAD) qu'au Maroc (50%). Par ailleurs, l'Algérie se situe dans la moyenne en termes de chômage (11%), la Tunisie affichant le taux le plus élevé. Le rapport souligne une forte inégalité à l'emploi entre les hommes et les femmes en Algérie, en Egypte et en Tunisie (chômage deux fois plus élevés chez les femmes). Par ailleurs, 28% des travailleurs sont indépendants en Algérie et une large part opère dans le secteur informel. Malgré la bonne performance économique, celle-ci n'a pas permis la création d'emploi puisque le taux de chômage a augmenté dans la région. Le rapport suggère qu'il faudrait un rythme de croissance de 4% pendant 10 ans pour que la croissance soit créatrice d'emplois.